

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1092 Travaux publics.

n° 1092

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 octobre 1950

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro

1 octobre 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel du nommé Abdou Saïd, encaisseur auxiliaire en service à la régie des eaux, est fixé à 14.800 francs pour compter du 3 janvier 1050, et à 15.89,0 francs pour compter du 1er juillet 1050.